

Question écrite de M. Roman Juon, du 16 mai 2001: «Murs peints en trompe-l'œil».

Le mur créé par M. Poussin sur un immeuble locatif de la Jonction a été nettoyé et la fresque n'a pas été remplacée.

Est-ce que l'expérience artistique qui consiste à décorer des façades a été abandonnée par le Conseil administratif?

Merci de m'indiquer la liste des fresques réalisées avec le Fonds de décoration, ainsi que leurs dates d'exécution.